

Fiche action 5 : Maintenir et développer une offre de services à la population

OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS :

- Attirer de nouveaux habitants et investisseurs
- Améliorer l'accès aux services de base (santé, culture, recherche emploi, garde d'enfants...)

OPERATIONS ELIGIBLES :

- Développement de services de proximité de petite taille (micro crèche, loisirs, culture, santé, autonomie des personnes, points relais multiservices...)
- Création, maintien ou reprise d'activité dans le domaine des services à la population en milieu rural
- Actions visant à limiter les déplacements notamment en mobilisant les TIC ou les services ambulants
- Opérations de communication sur les services existants

BENEFICIAIRES :

EPCI, Communes, Syndicats Mixtes, Chambres consulaires, Etablissements publics, Associations loi 1901 professionnelles,...), Coopératives (SCIC, SCOP...)

DEPENSES ELIGIBLES

Investissement matériel :

- Acquisition de matériel et équipements permettant le développement, le maintien ou la modernisation de l'entreprise (outil de production, véhicule, matériel informatique, bureautique, technique, mobilier, réduction des coûts de structure)
- Aménagements extérieurs (travaux paysagers, mobilier urbain, signalisation, signalétique)
- Frais de construction, de modernisation

Investissement immatériel :

- Etudes préalables, Diagnostics, expertise, ingénierie, conseils/accompagnement individualisé,
- Actions de promotion des services

ENVELOPPE FEADER:

110 000 €

PLAFOND FEADER / OPERATION:

15 000 €